

Communiqué : Projet de loi C-11 : un colloque pour réfléchir aux enjeux relatifs aux contenus franco-canadiens sur les plateformes de vidéo sur demande

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ottawa, le 18 octobre 2022 – Depuis une quinzaine d’années, les plateformes de vidéo sur demande (Netflix, Disney+, Amazon Prime, Apple TV, etc.) ont envahi le marché mondial de l’audiovisuel, ce qui a considérablement modifié les habitudes d’écoute partout sur la planète. Le Canada n’est pas étranger à ce phénomène, alors que les Canadiens et Canadiennes écoutent de moins en moins la télévision et se tournent principalement vers le contenu audiovisuel en ligne.

Les 28, 29 et 30 octobre 2022, l’Observatoire international des droits linguistiques de l’Université de Moncton et l’Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), en partenariat avec la Fédération culturelle canadienne-française, organisent un colloque à Moncton pour discuter des questions en lien avec la réglementation des plateformes de vidéo sur demande dans le contexte de la francophonie canadienne.

L’événement, qui se tiendra à la Faculté de droit de l’Université de Moncton (campus de Moncton), se penchera sur deux des principaux éléments abordés par le projet de loi fédéral C-11, à savoir l’obligation pour les plateformes de **financer la production de contenus canadiens** (y compris du contenu francophone) et l’obligation, pour ces mêmes plateformes, **de diffuser et faire rayonner ces contenus canadiens**.

Des conférencières et conférenciers de renom

Pour ce faire, des chercheur.euse.s et des acteur.trice.s de l’industrie audiovisuelle de partout au pays se rencontreront pour discuter de ces enjeux qui revêtent une importance capitale pour l’avenir de la langue et de la culture française au Canada, notamment l’ex-ministre fédérale **Sheila Copps, Monique Simard** (anciennement à l’ONF et à la SODEC) et **Véronique Guèvremont**, professeure à la Faculté de droit de l’Université Laval et titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles.

Plusieurs problématiques propres au Canada français seront aussi abordées pendant le colloque, entre autres sur les façons dont les communautés francophones en situation minoritaire peuvent avoir un meilleur accès aux œuvres canadiennes.

Outre la Fédération culturelle canadienne-française, les partenaires qui rendent ce colloque possible sont : la [Faculté de droit de l'Université de Moncton](#), le [Centre de la francophonie des Amériques](#) et la [Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick](#).

Programme et inscription

Le programme complet et la liste des invité.e.s est disponible à l'adresse web suivante : <http://www.aaapnb.ca/autresinitiatives/colloque-plateformes-web>.

Vous pouvez vous inscrire au colloque en visitant le lien suivant : <https://forms.gle/LCvDqjrLUPP34qZG7>

– 30 –

Note aux médias : Certains invité.e.s sont disponibles pour des entrevues en prévision au colloque pour discuter de thèmes qui y seront abordés : législation internationale, algorithmes, découvrabilité, etc.

Relations médias :
Melissa Hachey
mhach041@gmail.com
+1 506 269-0375